

26 DÉCEMBRE 1850

199

94

E 2/441

Le Président de la Confédération, H. Druey, à l'Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Autriche en Suisse, L. von Thom

L

Brouillon

Berne, le 26 décembre 1850

Une lettre que j'ai reçue hier de M. Steiger¹, Chargé d'affaires suisse à Vienne, confirme la crainte qu'avait fait naître dans mon esprit la dépêche de S. A. le Prince de Schwarzenberg², que M. Jäger, secrétaire de votre légation, a eu l'obligeance de me communiquer avant hier de la part de Votre Excellence, c'est-à-dire que par l'effet d'un malentendu de la conversation que j'ai eue, il y a quelque temps avec vous, Monsieur le Ministre, touchant certains bruits sur ce qui se serait passé à Olmütz relativement à l'affaire de Neuchâtel, M. Steiger aurait encouru de S. A. le Président du Conseil des ministres de S. M. I. et R. autrichienne des reproches qu'il est loin d'avoir mérités.

Dans la dépêche que vous avez adressée à ce sujet au Prince de Schwarzenberg et dont il a donné lecture à M. Steiger, on lit que j'ai dit à Votre Excellence: «que M. Steiger, Chargé d'affaires suisse à Vienne, m'a communiqué, non comme un bruit répandu, *mais l'ayant de très bonne source*, que dans les conférences d'Olmütz, il fut question de l'affaire de Neuchâtel, que cette question fut traitée par le ministre russe, M. de Meyendorff, qui promettait l'appui de son gouvernement à M. de Manteuffel.»

Il y a là une erreur que je dois m'empresser de dissiper.

Dans ce but et pour plus de clarté je vais reproduire les principaux traits de la conversation que j'ai eue avec Votre Excellence.

Après avoir rappelé le passage du Rapport du général Oudinot à l'Assemblée nationale de France, qui motivait l'augmentation de l'allocation pour les dépenses militaires en 1851 sur la possibilité d'un conflit avec la Prusse au sujet de Neuchâtel, j'ai dit que ce rapport, auquel je n'avais d'abord pas attaché une si grande portée, acquerrait une certaine signification s'il était vrai que, dans les conférences d'Olmütz, il ait été question des affaires de Neuchâtel, ainsi qu'on le tenait de très bonne source de Berlin, de quelqu'un qui était ordinairement bien informé; qu'on allait même jusqu'à dire que, pour engager M. de Manteuffel à accepter les propositions faites dans la conférence, le Ministre de Russie, M. de Meyendorff, lui avait promis l'appui de son gouvernement dans la question neuchâteloise; qu'à Vienne aussi le bruit avait couru qu'on s'occupait de Neuchâtel dans les hautes régions diplomatiques; mais que, tout en faisant allusion à ces bruits, M. Steiger ne les avait rapportés que comme tels et sans y ajouter foi. Je priai Votre Excellence de bien vouloir me dire ce qu'elle pouvait savoir à ce sujet ou ce qu'elle en pensait. Elle eut l'obligeance de me répondre qu'elle n'avait rien appris de pareil et qu'elle ne croyait pas que ces nouvelles fussent exactes.

1. Du 18 décembre 1850. E 2200 Wien 1/14.

2. Du 18 décembre 1850. Non reproduite.

Ainsi, il résulte de ce qui précède que, dans la dépêche de Votre Excellence adressée au Prince de Schwarzenberg, il y a eu un quiproquo, en ce qu'on a reporté sur Vienne ce qui venait de Berlin et que, par conséquent, on a cru que c'était M. Steiger qui avait dit tenir la nouvelle de très bonne source, tandis que c'est la personne qui a communiqué la nouvelle de Berlin qui a tenu ce langage.

Quant à M. Steiger, Chargé d'affaires suisse à Vienne, il n'a jamais écrit le passage qui lui a été attribué sur ce qui se serait passé à Olmütz, concernant Neuchâtel.

Ces explications vous engageront sans doute, Monsieur le Ministre, à rectifier de votre côté comme je le fais du mien, une erreur fort involontaire, et qui provient sans doute de ce que je ne me serai peut-être pas énoncé d'une manière suffisamment claire; car il ne serait pas juste que M. Steiger demeurât plus longtemps sous le poids de suppositions dont il est parfaitement innocent.